

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LA MINERVE

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Minerve, tenue au 91 chemin des Fondateurs, le 3^e jour du mois d'octobre 2016, à dix-neuf heures, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec, et à laquelle séance sont présents : Les conseillères mesdames Hélène Cummings et Ève Darmana et les conseillers messieurs Jacques Bissonnette et Samuel Simoneau formant quorum du conseil de la Municipalité de La Minerve et siégeant sous la présidence de monsieur le maire suppléant Marc Perras.

Madame Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Sont absents au cours de la présente séance, madame la conseillère Suzanne Beaudin et monsieur le maire Jean Pierre Monette.

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance ordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2016
- 1.6 Transferts budgétaires
- 1.7 Acceptation des comptes à payer
- 1.8 Information se rapportant à l'administration

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Information se rapportant à la sécurité publique

3. VOIRIE ET TRANSPORTS

- 3.1 Correction à la résolution numéro 2016.09.196 (paiement complet de l'emprunt du camion Chevrolet Silverado 2500 2016)
- 3.2 Information se rapportant à la voirie et aux transports

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Signature de l'entente intermunicipale concernant l'utilisation du site de compostage des matières organiques de la RIDR
- 4.2 Information se rapportant à l'hygiène du milieu

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 5.1. Avis de motion - Règlement numéro 653 ayant pour objet les achats et la délégation du pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires
- 5.2 Information se rapportant à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Information se rapportant aux loisirs et à la culture

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

(1.1)
2016.10.213 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le quorum étant constaté, il est 19 h.

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire du 3 octobre 2016 soit ouverte.

ADOPTÉE

(1.2)
2016.10.214 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 tel que présenté aux membres du conseil.

ADOPTÉE

(1.3)
2016.10.215 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

ADOPTÉE

(1.4)
2016.10.216 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016.

ADOPTÉE

(1.5)
2016.10.217 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2016

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 septembre 2016.

ADOPTÉE

(1.6)
2016.10.218

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
APPUYÉE par le conseiller Jacques Bissonnette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que les transferts budgétaires suivants soient adoptés :

NOM DU POSTE		AUGMENTER	DIMINUER
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
02-13-322	Frais de transport	50	
02-13-517	Location équipement machinerie	1581	
02-16-013-650	Vêtements chaussures & acces.	30	
02-16-341	Journaux et revues	20	
02-16-032-650	Vêtements voirie	119	
02-19-970	Dons autres que loisirs	1000	
02-70-130-970	Dons organismes hiver		1000
02-13-419	Hon. professionnels		500
02-13-429	Autres		500
02-13-451	Surveillance		200
02-13-681	Électricité		600
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE			
02-22-451	Sécurité alarme gardiennage	110	
02-22-670	Fournitures de bureau	120	
02-22-951	Q.-part MRC ou régie	36321	
02-22-419	Autres hon. prof. incendie		2500
02-22-442	Serv. techniques incendie		4700
02-22-454	Formation perfectionnement		23734
02-22-515	Loc. véhicules prév. Incendie		2400
02-22-141	Rémunération		3217
VOIRIE MUNICIPALE			
02-33-141	Rémunération	6600	
02-32-141	Rémunération		6600
02-33-200	Cotisations employeur	2100	
02-32-200	Cotisations employeur		2100
02-33-028-525	#28 Camion 10roues Western Star	6000	
02-32-028-525	#28 Camion 10roues Western Star		6000
02-32-521	Entretien chemins	4325	
02-32-634	Lubrifiants	1000	
02-32-641	Articles quincaillerie	350	
02-32-643	Divers et petits outils	650	
02-32-043-525	#43 Camion Freightliner 2007	1500	
02-32-048-525	#48 Niveleuse John Deere modèle 772GP_6 roues motrices		1500
02-355-00-649	Enseignes lumières	170	
02-32-515	Location véhicules voirie		6495
URBANISME			
02-61-341	Journaux et revues	500	
02-61-133	Allocation CCU		500
HYGIÈNE DU MILIEU			
Approvisionnement eau			
02-412-339	Télécommunications	75	
02-412-419	Honoraires professionnels		75

Ordures et recyclables		
02-451-10-649	Bac à ordures noirs	3988
23-05-451-726	Noirs ameublement équipement	3988
02-451-10-634	Noirs lubrifiants	400
02-452-10-634	Verts lubrifiants	150
02-452-10-310	Frais de déplacement	150
02-451-10-310	Frais de déplacement	400
Protection de l'environnement		
02-47-454	Formation prot. développement	100
02-47-459	Autres services techniques	100
LOISIRS ET CULTURE		
Bibliothèque		
02-70-230-690	Autres biens non durables	50
02-70-230-527	Ameublement	50
Centre communautaire		
02-70-120-493	Réceptions	34
02-70-120-522	Entretien et réparation bâtiment	200
02-70-120-649	Autres	281
02-70-120-690	Divers salle communautaire	220
02-70-120-527	Ameublement équipement	450
02-70-120-660	Articles de nettoyage	65
02-70-120-459	Autres services	220
Maison des jeunes		
02-70-121-459	Autres services techniques	252
02-70-121-522	Maison des jeunes entretien	252
Culturel et/ou musée		
02-70-251-344	Films et photographies	60
02-70-251-451	Sécurité	150
02-70-251-493	Réceptions	1500
02-70-251-690	Autres biens non durables	100
02-70-290-459	Autres	509
02-70-290-670	Fournitures de bureau (culturel)	75
02-70-290-493	Réceptions culture	2394
Terrain de loisirs		
02-70-150-515	Location véh. autobus	1402
02-70-150-142	Heures suppl.	734
02-70-150-493	Réception	1000
02-70-290-459	Autres	1000
02-70-150-649	Autres pièces	100
02-70-150-670	Fourniture papeterie	212
02-70-150-690	Autres	20
02-70-151-447	Sentier pédestre tour du village	2000
03-310	Immo	3000
Descentes publiques		
02-70-140-515	Location de véhicules	494
02-70-140-970	Autres organismes	373
02-70-140-522	Entretien descente publique	867
TOTAL		76291
		76291

ADOPTÉE

(1.7)
2016.10.219

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par la conseillère Hélène Cummings
 APPUYÉE par le conseiller Samuel Simoneau
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le paiement des comptes pour un montant total de 262 966,49\$, détaillé comme suit :

Administration générale	5527,60 \$
Sécurité publique	176 200,52 \$
Voirie municipale	40 050,03 \$
Hygiène du milieu	14 388,52 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 840,70 \$
Loisirs & Culture	13 750,97 \$
Immobilisation	11 208,15 \$
TOTAL:	262 966,49 \$

ADOPTÉE

(1.8) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'ADMINISTRATION**

Note : Lecture d'une lettre par M. le conseiller Marc Perras remise par M. le maire Jean-Pierre Monette, relativement à la déclaration d'état d'urgence concernant le centre communautaire suite à la tempête du 5 août 2016.

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

(2.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

3. VOIRIE ET TRANSPORTS

(3.1)
2016.10.220 CORRECTION À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2016.09.196 (PAIEMENT COMPLET DE L'EMPRUNT DU CAMION CHEVROLET SILVERADO 2500 2016)

CONSIDÉRANT l'achat d'un camion Chevrolet Silverado 2500 2016;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite plutôt financer cet achat à même le fonds de roulement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Samuel Simoneau
APPUYÉ par la conseillère Hélène Cummings
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autorisation un emprunt au fonds de roulement d'un montant n'excédant pas 39 600 \$ par la correction suivante : D'autoriser un emprunt au fonds de roulement d'un montant n'excédant pas 42 000 \$, remboursable sur une période de cinq ans à compter de 2017, pour en défrayer les coûts.

(3.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT À LA VOIRIE ET AUX TRANSPORTS**

4. HYGIÈNE DU MILIEU

(4.1)
2016.10.221 SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT L'UTILISATION DU SITE DE COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES DE LA RIDR

CONSIDÉRANT que la demande de la Régie Intermunicipale des Déchets de la Rouge (RIDR) produite dans la résolution R.3424.16.09.21 d'approuver et d'autoriser la signature de l'entente intermunicipale concernant l'utilisation du site de compostage des matières organiques de la RIDR avant le 31 octobre prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par la conseillère Ève Darmana
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de La Minerve autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer cette dite entente qui a pour objet de définir les modalités d'utilisation du site de compostage dans un bâtiment fermé à pression négative ainsi que le mode de répartition des coûts et revenus pour les villes et municipalités participantes.

Que l'autorisation de signature soit conditionnelle à la négociation de l'annexe A à la satisfaction des parties.

ADOPTÉE

(4.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'HYGIÈNE DU MILIEU**

5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(5.1) **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 653 AYANT POUR OBJET LES ACHATS ET LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER À CERTAINS FONCTIONNAIRES**

Le conseiller Samuel Simoneau donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du Règlement numéro 653 ayant pour objet les achats et la délégation du pouvoir de dépenser à certains fonctionnaires.

(5.2) **INFORMATION SE RAPPORTANT À L'URBANISME ET À LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

6. LOISIRS ET CULTURE

(6.1) **INFORMATION SE RAPPORTANT AUX LOISIRS ET À LA CULTURE**

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE
2016.10.222

Il est PROPOSÉ par le conseiller Jacques Bissonnette
APPUYÉ par le conseiller Samuel Simoneau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance soit levée à 19 h 15.

ADOPTÉE

Jean Pierre Monette
Maire

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que la Municipalité possède les fonds nécessaires pour effectuer les dépenses aux résolutions suivantes : 2016.10.218, 2016.10.219, 2016.10.220.

Suzanne Sauriol
Directrice générale et
secrétaire-trésorière